



ASSOCIATION DU PRESSEIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 5 JUIN 2014

Membres présents :

Barone Pascal	Favre Roger	Perret Yves-Alain
Blondel Pierre-André	Fontana Jacques	Pilloud Marianne
Buche Daniel	Gregoir Bruno	Pilloud Valentin
Bujard Paul	Grivel Lucien	Pittet Gerard
Charlton Brian	Guillen Carlos	Rouge Olivier
Clerc Charlotte	Guillen Fernand	Rousseil François
Crisinel André	Haerberli Jean-Marc	Saïd Naaman
Deneriaz Christian	Leuba Jean-Samuel	Sandoz Philippe
Dizerens Louis	Mingard Claude	Schlaepi Pierre-Alexandre
Dutoit Jean-Pierre	Oberson André	Simon Marcel
Ehrwein-Lühti Jacqueline	Paschoud Olivier	Vollenweider Marc-Aurèle

Membres excusés :

Suter François	Hubert Eddie	Chablaix Marie-Claude
Schlaepi Robin	Hirt Pierre	Ceppi Eric
Mingard Philippe	Gay Claude-Alain	Bischoff Eric
Luthi Jean-Claude	Coste Rodolphe	
Huguelet Jacques	Clerc Jean-Michel	

1. Salutations du Président

Le Président Fernand Guillen salue les personnes présentes et ouvre l'assemblée générale ordinaire à 19h39.

2. Remarques sur le procès verbal de la dernière assemblée générale

La secrétaire Charlotte Clerc demande à l'assemblée s'il y a des modifications ou adjonctions concernant le procès verbal du 6 juin 2013. Une remarque concernant les personnes présentes est émise. La secrétaire assure qu'elle fera les changements nécessaires. Suite à quoi, le procès verbal est adopté à l'unanimité par l'assemblée.



ASSOCIATION DU PRESSEUR DU CHÂTEAU DE LUTRY

3. Rapport du Président

Le samedi 12 octobre 2013 notre vigneron de l'année, pour la 33ème pressée de l'Association du Pressoir du Château de Lutry, Pierre André Blondel nous a fourni une belle récolte de 1'848 kg. Du raisin d'un état sanitaire magnifique et sondant 74° oechsle, pressé sous l'étroite surveillance de notre chef pressoir François Suter. Le moût a été parfaitement transformé en chasselas tout prometteur.

Pour la première fois la pressée à été baptisée : Le baptême 2013 désormais « Pressée Sainte-Hélène » s'est déroulé comme prévu et a rencontré un grand succès avec une belle participation des membres et du public. La cérémonie de baptême avec la marraine : Aude Savoy et le mage : Carle Crouton sera reconduite et affinée l'année prochaine. La soupe aux pois et la dégustation des vieux millésimes ont aussi été très appréciées.

Le samedi 15 février dégustation du nouveau, très prometteur et un cours de taille à été organisé chez notre vigneron Pierre André Blondel. Un grand merci à toute la famille Blondel pour cette journée ainsi que l'accueil chaleureux et convivial.

L'Étiquetage à été effectué le samedi 10 mai avec un soleil magnifique à l'aide de la nouvelle étiquette et contre étiquette de l'Association du Pressoir du Château. Un grand merci aux membres qui ont participé à l'étiquetage et un grand merci à Pierre- André et son épouse pour cette belle journée et leur accueil convivial.

A propos des activités de notre Association, nous continuerons à convoquer quelques membres lors de chaque événement.

Les traditionnelles soirées de rencontre des membres du comité se sont déroulées sans accro et de façon parfaitement cordiale. Je profite pour remercier le caissier André Oberson pour la bonne tenue des comptes de l'Association, la secrétaire Charlotte Clerc ainsi que les membres du comité et un grand merci à tous de votre confiance.

Votre Président : Fernand Guillen



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

4. Rapport du caissier

EXERCICE 2013/2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Comme vous pouvez le constater sur la feuille des comptes en votre possession, l'exercice 2013/2014 se solde par un déficit de CHF 1'222.90, le nouveau capital étant de CHF 22'964.95.

Le déficit est essentiellement dû à l'étude et à la conception des nouvelles étiquettes ainsi qu'à l'amortissement extraordinaire des anciennes.

Le solde de notre compte courant à la BCV est, au 1^{er} mai 2014, de CHF 15'195.35 et le stock des vins se monte à CHF 11'852.15.

Pour les produits, les cotisations se montent à CHF 9'325 et au 30 avril 3 cotisations étaient encore impayées, ce qui explique un actif transitoire de CHF 470. A ce jour, il reste encore 2 cotisations à encaisser.

Les ventes de vin aux membres de l'Association et lors du Fin Naze ont rapportés CHF 1'361.

Concernant les passifs transitoires fournisseurs et secrétariat, le montant de CHF 5'381.70 concerne le solde dû à nos fournisseurs : Pierre-André Bondel, Univerre Pro Uva SA, Challot Bouchon et Roth & Sauteur SA pour les nouvelles étiquettes.

Le montant de CHF 117.25 représente le solde des frais de secrétariat et du tirage de la Palanche à notre secrétaire Charlotte Clerc et à Philippe Sandoz.

Cet exercice comptable ne diffère pas beaucoup des précédentes mais nous constatons année après année qu'il est de plus en plus difficile d'équilibrer les charges par rapport à nos produits qui sont nos cotisations et les ventes de vin.

Je tiens à vous remercier de la confiance que vous me témoignez et du soutien du comité dans mes tâches.

Votre caissier André Oberson



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

5. Rapport des vérificateurs

EXERCICE 2013/2014

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les vérificateurs soussignés se sont donc réunis au domicile du caissier le 2 juin 2014.

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé au contrôle des comptes et du bilan de l'exercice 2013/2014. Nous avons effectué les contrôles nécessaires et constatons que la comptabilité est tenue avec exactitude et que les pièces correspondent avec les écritures.

Nous constatons que l'exercice 2013 – 2014 se solde par un déficit de CHF 1'222.90 et que le nouveau capital se monte au 30 avril 2014 à CHF 22'964.95.

Nous remercions le caissier pour la tenue des comptes. Sur la base de ce qui précède, nous vous recommandons, Mesdames et Messieurs:

D'accepter les comptes 2013/2014, tels que présentés, de donner décharge au caissier et de relever les vérificateurs de leur mandat.

Les vérificateurs

Claude-Alain Gay, Bruno Gregoir et Carlos Guillen

6. Adoption des comptes

Suite aux divers rapports mentionnés ci-dessus, l'assemblée accepte les comptes tels que présentés et donne décharge au caissier, au comité et relève les vérificateurs des comptes de leur mandat.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

7. Adoption de la modification de l'article 4 des statuts de l'Association

Suite au vote à main levée, l'Assemblée accepte à l'unanimité la modification de l'Article 4 des statuts de l'Association :

Article 4

Les ressources de l'Association sont :

- la cotisation annuelle des membres est fixée par l'Assemblée générale
- tous autres revenus
- les subventions éventuelles
- les dons et legs

L'Association fixe la finance d'inscription à 50.- par personne à partir de 25 ans révolus et la cotisation annuelle de 180.- s'applique à tous les membres de l'Association.

8. Admissions – Démissions - Exclusions

Démissions : M. Daniel BUEHLMANN, M. Patrick BOURQUIN et Mme Christine MINGARD

9. Election du Président

Afin de reconduire le mandat de président en la qualité de M. Guillen Fernand, pour l'exercice 2014-2015, la secrétaire Charlotte Clerc demande sa réélection par applaudissement. M Guillen Fernand remercie l'assemblée pour la confiance témoignée et reprend les rennes pour la suite de l'assemblée.

10. Election du Comité

Le secrétaire présente le comité pour sa réélection comme suit :

Président :	Fernand Guillen
Vice-président :	Olivier Rouge
Trésorier :	André Oberson
Chef pressoir :	François Suter
Archiviste :	André Crisinel
Secrétaire :	Charlotte Clerc



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

11. Election des vérificateurs

M. Deneriaz Christian est nommé 1^{er} vérificateur

M. Sandoz Philippe est nommé 2^{ème} vérificateur

M. Paschoud Olivier accepte de fonctionner comme suppléant

12. Cotisation

Afin d'équilibrer les charges et les produits de l'Association, l'assemblée a accepté à l'unanimité d'augmenter la cotisation à **CHF 180 par année**, soit une augmentation de CHF 30.

13. Présentation du nouveau vigneron par M. Pierre-André Blondel

Et pour succéder à notre vigneron Pierre-André Blondel, Claude Mingard a accepté de prendre la relève. Le comité ainsi que l'Association le remercie d'avance pour avoir accepté de devenir le vigneron pour l'année 2014-2015.

14. Parole à la Municipalité

M. Schlaeppli Pierre-Alexandre salue la sagesse de l'assemblée et remercie l'Association qui anime le Pressoir année après année. Il remercie aussi le comité pour la remise du traditionnel carton pour la Municipalité en guise de location du Vieux Pressoir et rappelle que la commune reste à disposition de l'Association en cas de besoin.

15. Propositions individuelles, divers

Étiquettes et contre-étiquettes :

L'assemblée trouve la nouvelle étiquette et contre étiquette magnifique. Cependant, il faudrait harmoniser le logo du pressoir sur les verres et les bouteilles. Il est convenu que les verres seront remplacés sous peu.

35^e anniversaire de l'Association :

M. Jean-Marc Haerberli demande sur quoi se base le 35^e anniversaire de l'Association, sur la naissance de l'Association ou sur la première pressée ?

Nous fêterons donc en 2015, la 35^e pressée de l'Association du Pressoir du Château.



ASSOCIATION DU PRESOIR DU CHÂTEAU DE LUTRY

Autre proposition :

Pour amortir les vins, organiser une pré-dégustation avant le fin naze avec des vins anciens en faisant payer CHF 5, CHF 10 ou CHF 20 pour que les membres et invités puissent s'entraîner pour le concours.

Comité d'organisation du 35^e anniversaire :

Guillen Carlos
Oberson André
Sandoz Philippe
Ehrwein-Lüthi Jacqueline
Perret Yves-Alain
Consultants : Clerc Charlotte et Rousseil François

Le Président lève l'assemblée générale ordinaire à 20h23 et invite les membres présents à boire le verre de l'amitié.

Remise des diplômes

Le vigneron de l'année écoulée, M. Pierre-André Blonde reçoit le diplôme de « Grand Palanchier » en remerciement de son travail pour l'année 2013/2014.

Puis notre archiviste André Crisinel décerne les diplômes de dégustation du « Fin Naze » aux lauréats présents.

Au nom du Comité
La secrétaire
Charlotte Clerc

POUR INFORMATION

L'assemblée générale ordinaire aura lieu le 4 juin 2014 au caveau Mafli.